

Madame et Monsieur Eliane et Gilbert **Villard-Ducret**, à Lonay, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Marguerite **Bourquin-Ducret**, à Commugny, sa fille et ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre et Marianne **Ducret-Eggimann**, à Ecublens, et leur fils ;
Monsieur et Madame Philippe et Yvette **Ducret-Mayor**, à Ecublens, et leurs filles ;
Madame Madeleine **Gabriel-Ducret**, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Maria BRAILLARD-DUCRET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le mercredi 29 février 2012, au seuil de son 97ème anniversaire.

Oui, la bonté et la grâce me suivront tous les jours de ma vie.
Psaume 23

Un culte d'adieu sera célébré, en commun avec son neveu Paul Ducret, au temple d'Ecublens le lundi 5 mars à 14 heures.

Honneurs à 14 heures 30.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble du personnel de l'EMS Nelly de Beausobre, à Morges.

Domicile mortuaire : Maria et Paul reposent à la chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8, 1110 Morges.

Domicile de la famille : Renges 17, 1024 **Ecublens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.